

ATEX niveau 2 — Encadrement

ATEX — Atmosphères explosives — document du 24/09/2026

14 h / 2 jours

1 à 10 stagiaires

Présentiel

Sans niveau de qualification

Recyclage tous les 36 mois

Présentation

Personnel accueillant et encadrant les agents en zone ATEX. Amplitude 9 h 00 → 17 h 00 par journée.

Objectifs

Répondre à la réglementation et aux obligations de la législation du travail (décret 2002-1553 du 24/12/2002 transposition de la directive ATEX 1999/92/CE) -Accueillir et encadrer (vis à vis des ATEX) les agents d'exécution sur site -Être garant du respect des règles d'intervention et de mise en œuvre définie par le référentiel pour la conception et/ou la réalisation et/ou la maintenance de l'installation électrique dont elle a été désignée responsable -Être garant du choix des équipements de contrôle, de mesure et d'essai utilisé lors de la réalisation et/ou la maintenance de l'installation électrique dont elle a été désignée responsable -Assurer la traçabilité des interventions réalisées dans le cadre de l'installation électrique dont elle a été désignée responsable.

Public concerné

Responsables des installations électriques, ingénieurs d'affaires, personnel de bureaux d'études. Concevoir, d'étudier, de réaliser ou de maintenir des installations ATEX.

Déroulé pédagogique

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
JOURNÉE 1 — Généralités ATEX, directives, classification, équipements et systèmes de protection			
8 h 30	Accueil – cadre et attentes	Objectifs, déroulé, contexte du site et positionnement	Interrogative
8 h 50	OO1 – Généralités sur les ATEX	Expliquer les concepts d'ATEX (gaz et poussières) et la classification des zones	Interro. + expo. brève
9 h 50	OO2 – Les directives ATEX	Situer les exigences de 1999/92/CE et les obligations de 2014/34/UE	Expo. brève + interro.
10 h 15	— Pause —		
10 h 30	OO3 – Classification et équipement	Associer classement des zones, catégories de matériels et marquages	Expo. brève + active
11 h 30	OO4 – Systèmes de protection et installation	Identifier les modes de protection électriques et les règles d'installation en zone	Interro. + démo.
12 h 00	— Déjeuner —		
13 h 00	OO4 – Installations électriques en zone (suite)	Appliquer les règles d'installation et de vérification du matériel	Active
14 h 00	OO5 – Techniques d'intervention et d'entretien	Mettre en œuvre des pratiques sécuritaires d'intervention et d'entretien	Démonstrative + active
14 h 45	— Pause —		

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
15 h 00	OO6 – Encadrer les interventions en zone	Organiser permis, consignes et coordination pour encadrer les agents	Expo. brève + active
16 h 15	Bilan de la journée 1	Réactivation des points clés	Interrogative
16 h 30	— Fin de la journée 1 —		
JOURNÉE 2 — Accueil/encadrement des agents, études de cas, mise en situation et épreuves			
8 h 30	Réactivation des acquis du J1	Remobiliser directives, zones, matériels et protection	Interrogative
8 h 50	OO7 – Accueillir et encadrer les agents en zone ATEX	Accueillir, informer et encadrer les agents vis-à-vis du risque ATEX et de leurs limites	Expo. brève + jeu de rôle
10 h 00	— Pause —		
10 h 15	OO8 – Études de cas pratiques	Analyser des cas concrets de conception, réalisation et maintenance	Active
12 h 00	— Déjeuner —		
13 h 00	OO9 – Mise en situation d’encadrement	Piloter et sécuriser une intervention en zone sur scénario	Mise en situation
14 h 30	— Pause —		
14 h 45	ÉPREUVES – Évaluation des compétences	QCM sur les points clés + mise en situation d’encadrement, avec correction	Mise en situation
16 h 00	Bilan & clôture	Synthèse, validité, recyclage	Interrogative
16 h 30	— Fin de la formation —		

Maintien des connaissances

Avant la fin de la période de validité de **36 mois**, l'apprenant doit suivre une session de **Recyclage ATEX niveau 2**.

Méthodes et moyens mobilisés

Une pédagogie experte et interactive :

Positionnement initial : La session débute par un questionnaire de 5 questions permettant d'évaluer vos connaissances de base sur le risque explosion et d'adapter le niveau technique de la formation à votre profil.

Contrôle continu : Le formateur assure un suivi constant de la compréhension par un questionnement interactif tout au long de la journée (méthode interrogative). Ce dispositif permet d'ajuster le rythme aux besoins des stagiaires, d'aborder des points techniques complexes et de garantir la parfaite assimilation des modes de protection.

Apports théoriques et techniques :

La formation s'appuie sur des échanges approfondis, des études de cas sur plans de zonage et des partages d'expériences sur la maintenance et la vérification des installations.

Moyens techniques et outils :

Support visuel : Utilisation d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur pour la projection du support de cours spécifique ATEX Niveau 2 (études de dossiers techniques, schémas de sécurité intrinsèque, photos de non-conformités).

Matériel de démonstration : Présentation de matériels certifiés pour l'apprentissage de l'analyse critique des marquages et des états de conservation.

Méthodes d'évaluation

Évaluation sommative (Validation finale) : * Partie théorique : Réussite à un QCM de 20 questions portant sur la réglementation, le choix des matériels et les règles de maintenance.

Partie pratique : Évaluation sommative sous forme d'étude de cas technique (ex: détermination de l'adéquation d'un matériel complexe avec son certificat et sa zone d'installation).

QCM de positionnement à l'entrée en formation (5 questions) et QCM d'évaluation des acquis en fin de formation (30 questions). Réussite à partir de 70 % de bonnes réponses.

Validation des acquis

Délivrance : Attestation de fin de formation.

Intervenant

Formateur spécialisé en sécurité

Références réglementaires

Directive ATEX 2014/34/UE (ATEX 114)

Elle encadre la conception, la fabrication et le marquage du matériel destiné à être utilisé en zone ATEX.

Elle s'applique aux fabricants et impose l'utilisation d'équipements certifiés.

Directive ATEX 99/92/CE (ATEX 153)

Elle concerne la protection des travailleurs exposés au risque d'atmosphères explosives.

Modalités et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur demande, après analyse des besoins et signature de la convention. Délai d'accès : sous 15 jours à réception de la convention signée, selon les disponibilités du planning. En inter-entreprises : inscription jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session, dans la limite des places disponibles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation est étudiée en amont, lors de l'analyse des besoins, afin d'adapter les modalités pédagogiques, le rythme, les supports ou les épreuves pratiques. Contactez notre référent handicap : Stéphane Sabatier — info@starter-formation.com — 09 80 49 37 71.

Note de la formation

★★★★★ **4,5/5** 90,5 % de satisfaction globale **100 % de réussite** aux évaluations

Atteinte des objectifs 86,7 %

Qualité du contenu 90,3 %

Pédagogie 89,7 %

Qualité de l'intervenant 95,3 %

Moyenne des sessions évaluées des formations de la famille « ATEX » de janvier 2025 à juillet 2026 · Source : évaluations de satisfaction des stagiaires (export du logiciel de gestion) · Mis à jour le 19/07/2026